Pirates somaliens difficiles à traduire en justice

17/04/2010 à 12h58



LA TRADUCTION EN JUSTICE DES PIRATES FLECHIT

…

Mais on ne peut que constater, ces dernières semaines, une chute notable du taux de traduction en justice. Celle-ci repassant pour les opérations multinationales (EUNAVFOR, CTF) sous la barre des 50% (à comparer au taux de 6 sur 10, voire 8 sur 10 traduits en justice). Les forces de l'OTAN restent à un taux traditionnellement bas (1 ou 2 sur 10). En revanche, on peut constater, également, une plus grande efficacité des forces locales (Seychelles, Kenya, Puntland, Yemen) qui est, en soi, une bonne chose.

Cette chute est due à un double phénomène : augmentation du nombre d'arrestations (près de 300 depuis début mars) mais manque de places dans les pays d'accueil. Le refus persistant du Kenya d'accueillir de nouveaux suspects de piraterie (il en accueille déjà plus de 100) trouve, ici, son illustration. Et si la signature d'un accord avec les Seychelles a offert de nouvelles possibilités d'accueil, et évité une chute encore plus grande du taux de traduction en justice, le nombre limité et les conditions strictes empêche d'en faire une solution de long terme. Les Seychelles, en quelques arrestations, arrivent d'ailleurs à saturation de leur capacité.

L'article

> ***PIRATES TRANSFERES EN ALLEMAGNE***
> *Les dix pirates arrêtés, en flagrant délit le 5 avril, par la frégate néerlandaise Hr Ms Tromp(F-803) – membre de la force européenne anti-piraterie EUNAVFOR Atalanta – vont être transférés en Allemagne … C'est la première fois que des*

pirates seront jugés en Allemagne ; jusqu'à présent Berlin se refusait à cette hypothèse, préférant confier les suspects au Kenya… ou les libérer. En l'espèce, il n'y avait pas vraiment d'autre alternative.
L'article

UN "BUSINESS MODEL" EPROUVE
Les Frères de la côte somaliens sont aussi bien organisés que les raiders de Wall Street. Si l'on en croit le rapport du Groupe de contrôle sur la Somalie qui a été remis le 10 mars au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, la répartition des rançons entre les pirates fait l'objet d'un authentique "business model".
L'article

DES OPERATIONS A PLUSIEURS MILLIERS DE KILOMETRES DE LEUR BASE
Ces douze derniers mois, les pirates somaliens ont cependant délaissé le golfe d'Aden, patrouillé par de nombreux bâtiments de guerre étrangers, pour lancer des attaques très loin de leurs côtes, notamment à proximité des Seychelles.
L'article